

Leçon 3.

Les espaces productifs français et leurs évolutions

Problématique : Comment la mondialisation influence-t-elle la géographie des espaces productifs français ?

I. Une agriculture modernisée intégrée dans la mondialisation.

A. L'exemple du Bordelais : comment la région de Bordeaux s'affirme-t-elle comme une région agricole productive intégrée aux réseaux de la mondialisation ?

Exercice (répondre aux questions sur le cahier, les réponses aux questions font partie du cours).

- 1) Localisez le vignoble bordelais (document 1 page 310)
- 2) Quels éléments montrent que cet espace viticole est intégré à la mondialisation ? (documents 4 et 5 page 311)
- 3) Aujourd'hui, le vin de Bordeaux doit faire face à une concurrence accrue venue d'Italie, d'Espagne, du Chili ou encore d'Australie mais aussi à une évolution de la consommation du vin en France. Comment les viticulteurs se sont-ils adaptés à ces évolutions ? (documents 1 et 2 page 310)
- 4) Quelle activité se développe sur le territoire afin de diversifier les sources de reve

B. Modernisation et labellisation dans les espaces agricoles français.

→ L'agriculture française s'est massivement **modernisée dans les année 1960 dans le cadre de la PAC** (politique agricole commune). Cette modernisation passe par l'**utilisation d'engrais, de pesticides, de semences sélectionnées**, mais aussi par la **mécanisation, l'irrigation et la spécialisation**. L'**agriculture intensive et l'élevage intensif** qui se sont mis en place ont permis d'**augmenter la production** agricole (augmentation de la **productivité** et des **rendements**).

→ L'exportation de produits agricoles et agroalimentaires s'est donc développée (blé, alcools, fromages...), intégrant les espaces agricoles concernés dans la mondialisation. **En 2021, la France était le 6ème exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires.**

→ Aujourd'hui, cette agriculture est confrontée à la **concurrence internationale** et au **défi environnemental**. Pour répondre à ces problématiques, des solutions se développent :

- pour limiter la pollution (et les problèmes de santé associés) : **agriculture raisonnée, agriculture biologique, recherche de variétés résistantes aux maladies** et/ou moins consommatrices d'eau...

- pour faire face à la concurrence : **recherche d'une production de qualité (labels AOP, AOC, bio...)** notamment dans les espaces de polyculture ou d'élevage extensif peu intégrés à la mondialisation.

→ L'agriculture n'occupe plus que **2,5 % des actifs** et de nombreux espaces sont marqués par la déprise agricole, notamment en montagne.

II. Des espaces industriels en mutation.

A. La Cosmetic Valley, un pôle de compétitivité à l'échelle mondiale.

Exercice : répondre, sur le cahier, aux questions 1 et 5 page 317.
Les réponses font partie de la leçon.

B. Des espaces industriels en constante évolution.

De 1960 à 1990, les régions industrielles textiles, minières et sidérurgiques du Nord et de l'Est du pays sont entrées en crise en raison de la mondialisation. Elles n'ont pas pu faire face à la concurrence des pays en développement (asiatiques notamment) et aux délocalisations. Elles ont donc dû se reconverter.

Pour **lutter contre la désindustrialisation**, plusieurs politiques ont été mises en place : **déconcentration industrielle, aménagements de pôles de compétitivité, création de ZIP, développement de technopôles.**

Les espaces industriels dynamiques sont ceux qui sont le mieux **reliés à l'espace monde**, qui regroupent des **activités innovantes** ou qui nécessitent un savoir-faire particulier : chantier naval de Saint-Nazaire, cosmétique, luxe, aéronautique... Les **grandes métropoles et les littoraux de l'Ouest et du Sud sont les espaces les plus attractifs** pour ces industries innovantes. L'industrie emploie aujourd'hui **13,3% de la population active (20 % si l'on inclut le secteur de la construction).**

III. Une tertiarisation au profit des littoraux et des métropoles.

A. Lyon La Part-Dieu, un quartier dynamique.

Exercice sur Lyon La Part-Dieu.

Document 1 : la Part-Dieu, vers le plus grand centre commercial urbain d'Europe.

« Le centre commercial créé en 1975 vit actuellement une extension de grande ampleur, notamment par le biais de nouvelles galeries marchandes qui ouvriront graduellement au public du 28/11/20 jusqu'à fin 2021. À ces nouveaux espaces de grande envergure s'ajouteront très bientôt un immense toit-terrasse (on annonce un food court à ciel ouvert de 25 enseignes), de multiples endroits végétalisés et un UGC à la capacité revue à la hausse (18 salles). De 129 000 m², le centre commercial La Part-Dieu passera à 161 000 m² fin 2021 et deviendra le plus grand centre de shopping urbain d'Europe en dépassant le précédent détenteur du titre, le Westfield London et ses quelques 150 000 m². »

D'après Justin Ducol, « La Part-Dieu va devenir le plus grand centre commercial d'Europe ! », 10/12/2020, <https://lyonsecret.com>

1) Document 1 : Qu'est-ce qui montre que Lyon la Part-Dieu souhaite s'imposer à l'échelle européenne ?

Document 2 : La Part-Dieu, au coeur d'un projet urbain de développement durable.

Situé au coeur de la métropole de Lyon, ce quartier situé à l'emplacement de l'ancienne caserne des Cuirassiers démolie à la fin des années 1960, est aujourd'hui habité par plus de 20 000 personnes.

La Part-Dieu revêt plusieurs fonctions héritées des différents projets d'urbanisme mis en oeuvre sur ce site depuis cinq décennies, résidences de logements, quartier de gare, quartier tertiaire, centre commercial, pôle culturel...

Avec plus de 2 500 établissements (entreprises, administrations, commerces...), représentant 60 000 emplois, la Part-Dieu est aujourd'hui le deuxième quartier tertiaire de France. C'est également un pôle d'échanges multimodal majeur.

La Métropole et la Ville de Lyon fixent de nouvelles orientations à un projet urbain emblématique qui verra le jour à l'horizon 2029, parmi celles-ci, l'amplification de la diversification des activités économiques, notamment l'économie sociale et solidaire ainsi que les commerces et services de proximité.

D'après un article de juin 2021 publié sur le site <https://www.lyon.fr/>

2) Document 2 : Pourquoi peut-on dire que Lyon la Part-Dieu est un grand centre tertiaire à l'échelle nationale, voire européenne ?



Document 3 : Mars 2022, chantier de la tour To-Lyon.

cette tour de 80 000 m² comporte 43 étages et atteint 170 m de hauteur. To Lyon a pour vocation d'être « un réel business center. » On retrouvera un hôtel 4 étoiles à la base de l'édifice, 3 500 M² de commerces ou encore 48 000 m² d'espace de travail.

<https://www.lyon-entreprises.com>

3) Document 3 : Quel est l'objectif de la construction de la tour « To-Lyon » ?

B. Tertiariation, littoralisation et métropolisation des espaces productifs.

Le secteur tertiaire est particulièrement **dynamique** et occupe **76,1 % de la population active**. Les activités tertiaires ont parfois remplacé les activités industrielles dans les régions du Nord et de l'Est. Parmi les activités en croissance, on peut citer :

- les entreprises de **services à la personne** (en raison, notamment, du vieillissement de la population)
- les activités de **loisirs, de culture et de tourisme** en raison de la diminution du temps de travail et les nouvelles habitudes de consommation.
- le secteur de la **recherche et de l'innovation** essentiel à industrie.

Les activités de services **se concentrent dans les quartiers d'affaires des métropoles** où l'on trouve les banques, assurances, sièges sociaux des entreprises, administration... Si les quartiers d'affaires peuvent être situés dans la ville-centre (Lyon-La Part-dieu), les grandes zones commerciales sont le plus souvent situées en banlieue.

Les façades maritimes du Sud et de l'Ouest bénéficient à la fois du tourisme balnéaire et de l'installation de centres de recherche et d'entreprises, comme c'est le cas dans le technopôle de Sophia Antipolis, près de Nice. La proximité de la mer, le cadre de vie et le climat constituent des atouts pour attirer les cadres.

Si les métropoles et les littoraux attirent tout à la fois les entreprises et les touristes, d'**autres espaces** profitent du **développement touristique : les montagnes** (sport d'hiver, randonnées), les **territoires où l'histoire et la culture** sont mises en avant (Pays de la Loire, Ile de France, Périgord...), les **espaces ruraux du Sud et de l'Ouest** dans le cadre du tourisme vert.

La France est le pays le plus visité au monde.

Leçon 3.

Les espaces productifs français et leurs évolutions

Problématique : Comment la mondialisation influence-t-elle la géographie des espaces productifs français ?

I. Une agriculture modernisée intégrée dans la mondialisation.

A. L'exemple du Bordelais : comment la région de Bordeaux s'affirme-t-elle comme une région agricole productive intégrée aux réseaux de la mondialisation ?

Exercice (répondre aux questions sur le cahier, les réponses aux questions font partie du cours).

- 1) Localisez le vignoble bordelais (document 1 page 310)
- 2) Quels éléments montrent que cet espace viticole est intégré à la mondialisation ? (documents 4 et 5 page 311)
- 3) Aujourd'hui, le vin de Bordeaux doit faire face à une concurrence accrue venue d'Italie, d'Espagne, du Chili ou encore d'Australie mais aussi à une évolution de la consommation du vin en France. Comment les viticulteurs se sont-ils adaptés à ces évolutions ? (documents 1 et 2 page 310)
- 4) Quelle activité se développe sur le territoire afin de diversifier les sources de reve

B. Modernisation et labellisation dans les espaces agricoles français.

→ L'agriculture française s'est massivement **modernisée dans les années 1960 dans le cadre de la PAC** (politique agricole commune). Cette modernisation passe par l'**utilisation d'engrais, de pesticides, de semences sélectionnées**, mais aussi par la **mécanisation, l'irrigation et la spécialisation**. L'**agriculture intensive et l'élevage intensif** qui se sont mis en place ont permis d'**augmenter la production** agricole (augmentation de la productivité et des rendements).

→ L'exportation de produits agricoles et agroalimentaires s'est donc développée (blé, alcools, fromages...), intégrant les espaces agricoles concernés dans la mondialisation. **En 2021, la France était le 6ème exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires.**

→ Aujourd'hui, cette agriculture est confrontée à la **concurrence internationale** et au **défi environnemental**. Pour répondre à ces problématiques, des solutions se développent :

- pour limiter la pollution (et les problèmes de santé associés) : **agriculture raisonnée, agriculture biologique, recherche de variétés résistantes aux maladies** et/ou moins consommatrices d'eau...

- pour faire face à la concurrence : **recherche d'une production de qualité (labels AOP, AOC, bio...)** notamment dans les espaces de polyculture ou d'élevage extensif peu intégrés à la mondialisation.

→ L'agriculture n'occupe plus que **2,5 % des actifs** et de nombreux espaces sont marqués par la déprise agricole, notamment en montagne.

II. Des espaces industriels en mutation.

A. La Cosmetic Valley, un pôle de compétitivité à l'échelle mondiale.

Exercice : répondre, sur le cahier, aux questions 1 et 5 page 317.

Les réponses font partie de la leçon.

B. Des espaces industriels en constante évolution.

De 1960 à 1990, les régions industrielles textiles, minières et sidérurgiques du Nord et de l'Est du pays sont entrées en crise en raison de la mondialisation. Elles n'ont pas pu faire face à la concurrence des pays en développement (asiatiques notamment) et aux délocalisations. Elles ont donc dû se reconverter.

Pour **lutter contre la désindustrialisation**, plusieurs politiques ont été mises en place : **déconcentration industrielle, aménagements de pôles de compétitivité, création de ZIP, développement de technopôles.**

Les espaces industriels dynamiques sont ceux qui sont le mieux **reliés à l'espace monde**, qui regroupent des **activités innovantes** ou qui nécessitent un savoir-faire particulier : chantier naval de Saint-Nazaire, cosmétique, luxe, aéronautique... Les **grandes métropoles et les littoraux de l'Ouest et du Sud sont les espaces les plus attractifs** pour ces industries innovantes. L'industrie emploie aujourd'hui **13,3% de la population active (20 % si l'on inclut le secteur de la construction)**.

III. Une tertiarisation au profit des littoraux et des métropoles.

A. Lyon La Part-Dieu, un quartier dynamique.

Exercice sur Lyon La Part-Dieu.

Document 1 : la Part-Dieu, vers le plus grand centre commercial urbain d'Europe.

« Le centre commercial créé en 1975 vit actuellement une extension de grande ampleur, notamment par le biais de nouvelles galeries marchandes qui ouvriront graduellement au public du 28/11/20 jusqu'à fin 2021. À ces nouveaux espaces de grande envergure s'ajouteront très bientôt un immense toit-terrasse (on annonce un food court à ciel ouvert de 25 enseignes), de multiples endroits végétalisés et un UGC à la capacité revue à la hausse (18 salles). De 129 000 m², le centre commercial La Part-Dieu passera à 161 000 m² fin 2021 et deviendra le plus grand centre de shopping urbain d'Europe en dépassant le précédent détenteur du titre, le Westfield London et ses quelques 150 000 m². »

D'après Justin Ducol, « La Part-Dieu va devenir le plus grand centre commercial d'Europe ! », 10/12/2020, <https://lyonsecret.com>

1) Document 1 : Qu'est-ce qui montre que Lyon la Part-Dieu souhaite s'imposer à l'échelle européenne ?

Document 2 : La Part-Dieu, au coeur d'un projet urbain de développement durable.

Situé au coeur de la métropole de Lyon, ce quartier situé à l'emplacement de l'ancienne caserne des Cuirassiers démolie à la fin des années 1960, est aujourd'hui habité par plus de 20 000 personnes.

La Part-Dieu revêt plusieurs fonctions héritées des différents projets d'urbanisme mis en oeuvre sur ce site depuis cinq décennies, résidences de logements, quartier de gare, quartier tertiaire, centre commercial, pôle culturel...

Avec plus de 2 500 établissements (entreprises, administrations, commerces...), représentant 60 000 emplois, la Part-Dieu est aujourd'hui le deuxième quartier tertiaire de France. C'est également un pôle d'échanges multimodal majeur.

La Métropole et la Ville de Lyon fixent de nouvelles orientations à un projet urbain emblématique qui verra le jour à l'horizon 2029, parmi celles-ci, l'amplification de la diversification des activités économiques, notamment l'économie sociale et solidaire ainsi que les commerces et services de proximité.

D'après un article de juin 2021 publié sur le site <https://www.lyon.fr/>

2) Document 2 : Pourquoi peut-on dire que Lyon la Part-Dieu est un grand centre tertiaire à l'échelle nationale, voire européenne ?



Document 3 : Mars 2022, chantier de la tour To-Lyon.

cette tour de 80 000 m² comporte 43 étages et atteint 170 m de hauteur. To Lyon a pour vocation d'être « un réel business center. » On retrouvera un hôtel 4 étoiles à la base de l'édifice, 3 500 M² de commerces ou encore 48 000 m² d'espace de travail.

<https://www.lyon-entreprises.com>

3) Document 3 : Quel est l'objectif de la construction de la tour « To-Lyon » ?

B. Tertiarisation, littoralisation et métropolisation des espaces productifs.

Le secteur tertiaire est particulièrement **dynamique** et occupe **76,1 % de la population active**. Les activités tertiaires ont parfois remplacé les activités industrielles dans les régions du Nord et de l'Est. Parmi les activités en croissance, on peut citer :

- les entreprises de **services à la personne** (en raison, notamment, du vieillissement de la population)
- les activités de **loisirs, de culture et de tourisme** en raison de la diminution du temps de travail et les nouvelles habitudes de consommation.
- le secteur de la **recherche et de l'innovation** essentiel à industrie.

Les activités de services **se concentrent dans les quartiers d'affaires des métropoles** où l'on trouve les banques, assurances, sièges sociaux des entreprises, administration... Si les quartiers d'affaires peuvent être situés dans la ville-centre (Lyon-La Part-dieu), les grandes zones commerciales sont le plus souvent situées en banlieue.

Les façades maritimes du Sud et de l'Ouest bénéficient à la fois du tourisme balnéaire et de l'installation de centres de recherche et d'entreprises, comme c'est le cas dans le technopôle de Sophia Antipolis, près de Nice. La proximité de la mer, le cadre de vie et le climat constituent des atouts pour attirer les cadres.

Si les métropoles et les littoraux attirent tout à la fois les entreprises et les touristes, **d'autres espaces** profitent du **développement touristique : les montagnes** (sport d'hiver, randonnées), les **territoires où l'histoire et la culture** sont mises en avant (Pays de la Loire, Ile de France, Périgord...), les **espaces ruraux du Sud et de l'Ouest** dans le cadre du tourisme vert.

La France est le pays le plus visité au monde.

B. Tertiarisation, littoralisation et métropolisation des espaces productifs.

Le secteur tertiaire est particulièrement **dynamique** et occupe **76,1 % de la population active**. Les activités tertiaires ont parfois remplacé les activités industrielles dans les régions du Nord et de l'Est. Parmi les activités en croissance, on peut citer :

- les entreprises de **services à la personne** (en raison, notamment, du vieillissement de la population)
- les activités de **loisirs, de culture et de tourisme** en raison de la diminution du temps de travail et les nouvelles habitudes de consommation.
- le secteur de la **recherche et de l'innovation** essentiel à industrie.

Les activités de services **se concentrent dans les quartiers d'affaires des métropoles** où l'on trouve les banques, assurances, sièges sociaux des entreprises, administration... Si les quartiers d'affaires peuvent être situés dans la ville-centre (Lyon-La Part-dieu), les grandes zones commerciales sont le plus souvent situées en banlieue.

Les façades maritimes du Sud et de l'Ouest bénéficient à la fois du tourisme balnéaire et de l'installation de centres de recherche et d'entreprises, comme c'est le cas dans le technopôle de Sophia Antipolis, près de Nice. La proximité de la mer, le cadre de vie et le climat constituent des atouts pour attirer les cadres.

Si les métropoles et les littoraux attirent tout à la fois les entreprises et les touristes, **d'autres espaces** profitent du **développement touristique : les montagnes** (sport d'hiver, randonnées), les **territoires où l'histoire et la culture** sont mises en avant (Pays de la Loire, Ile de France, Périgord...), les **espaces ruraux du Sud et de l'Ouest** dans le cadre du tourisme vert.

La France est le pays le plus visité au monde.